

INFORMATIONS RECRUTEMENT BAC PRO MEI/MELEC

Les BAC PRO **MEI** et **MELEC** en **alternance sur 3 ans** à la **SNCF** sont accessibles uniquement selon les prérequis suivants :

- **Avoir entre 15 et 26 ans à la signature du contrat**
- **Niveau minimum requis : 3ème ou CAP ou BEP**

FORMATION

Nous proposons deux formations de niveau IV :

- **BAC PRO MEI** « Maintenance des Equipements Industriels »
- **BAC PRO MELEC** « Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés ».

Ces deux formations se déroulent sur **3 ans en alternance (contrat d'apprentissage)** entre le :

- **Technicentre SNCF**
- **Lycée professionnel Hector Guimard (Lyon 7^e)**

Rythme Alternance :

- **2 semaines** de formation théorique au lycée (*cours généraux et pratiques*)
 - **2 semaines** en Technicentre dans des unités de maintenance de matériel roulant (locomotives, rames TER...).
- Formation professionnelle encadrée par un tuteur et un dirigeant d'équipe.

L'ENTREPRISE SNCF EST L'EMPLOYEUR

En effet, un contrat d'apprentissage lie une **entreprise** (formation professionnelle) et le **lycée** (formation théorique).

- L'apprenti est donc **salarié** et **élève**
- Le taux de rémunération des apprentis est un pourcentage du smic selon la tranche d'âge de l'élève et leur année de formation ([Simulateur - Calcul de la rémunération en ligne](#))

L'antenne SNCF de Lyon représente les Technicentres SNCF du quart sud-est de la France.

Les candidats formulent des vœux en fonction de leur situation géographique. Nous connaissons ensuite les besoins en apprentis de chaque technicentre et procédons au placement en fonction de ces deux paramètres.

Exemples de technicentres dans la région AURA :

- Lyon (69) : Oullins, Vénissieux, Vaise, Gerland, Sibelin, La Mouche,
- L'arbresle (69),
- Chambéry (73),
- Ambérieu (01),
- Clermont-Ferrand (63)

RECRUTEMENT

CALENDRIER PREVISIONNEL

La période de recrutement commence en **Février** et se termine en **Juin**.

FÉVRIER/MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET/AOUT	SEPTEMBRE
Journée portes ouvertes au Lycée Hector GUIMARD Envoi du dossier de candidature	<u>1^{er} avis suite à l'étude du dossier de candidature :</u> Avis favorable : contact téléphonique puis envoi de la convocation pour entretien de motivation + tests d'admissibilité	Présentation de la formation ➔ Entretien de motivation et tests d'admissibilité	➔ Visite médicale d'aptitude réalisée au sein du futur Technicentre employeur	➔ Signature du contrat d'apprentissage au sein du Technicentre SNCF employeur Début de la formation	
En cas d'avis défavorable, réponse par courrier postal.					
<u>Pièces à fournir pour le dossier de candidature :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Fiche « Dossier de candidature SNCF » complétée et signée▪ CV▪ Lettre de motivation▪ Bulletins scolaires des 2 dernières années et de l'année en cours<ul style="list-style-type: none">○ (ex : 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème})▪ 1 copie recto/verso de la carte d'identité▪ Photocopie des diplômes obtenus <p>DOSSIER COMPLET à envoyer par <u>mail</u> (voir en bas de page) ou <u>voie postale</u> : Monsieur USSEL Benjamin Coordinateur Alternance Bac Pro MEI-MELEC SNCF-DIRECTION DU MATERIEL TECHNICAMPUS-ANTENNE DELOCALISEE DE LYON 116 Cours Lafayette – CS 13511 69489 Lyon Cedex 03</p>					

A SAVOIR...

- Concernant les tests d'admissibilité dits « psychotechniques », ils sont de niveau 3^{ème} et correspondent aux connaissances théoriques acquises lors de la scolarité du collège (maths, logique, problématique...).
- L'entretien de motivation clôture les tests avec :
 - le Coordinateur Formation Benjamin Ussel
 - un consultant de l'agence de recrutement SNCF
 - un(e) responsable Ressources Humaines du TECHNICENTRE SNCF concerné par la session de recrutement.

Antenne TCS SNCF Lyon **09.74.78.18.72**

Contact coordinateur : benjamin.ussel@sncf.fr

Contact assistantes :

- zoe.abadie@sncf.fr / 04-28-89-88-38 (Lundi au Jeudi)
- valerie.honore@sncf.fr / 04-26-28-97-99 (Mercredi au Vendredi)

INFOS PRATIQUES

HEBERGEMENT

- Tarifs 2018 SNCF au Lycée Hector Guimard à Lyon

Internat (hébergement + petit-déjeuner + dîner): 40,08€/semaine

Restauration scolaire : 17,09€/semaine



Internat fermé durant les vacances scolaires

ET/OU

- Résidence PARME (foyer SNCF) 2 à Lyon – Massimi et Oullins

Studio de 12m2 (25% mensuel prise en charge TC)*

- A voir avec le Technicentre employeur.

**Prise en charge selon « la capacité de l'apprenti à prendre son repos journalier à son domicile ».*

TRANSPORTS

- Utilisation du train :

- Gratuité des places TER,
- Paiement de la réservation de siège TGV (1 à 20€),
- 2 dispenses de transport ferroviaire annuel pour les Ascendants.

- Utilisation des transports en commun :

- 50% de prise en charge mensuel par le Technicentre employeur.

SECURITE SOCIALE

- CPR « Caisse de Prévoyance et de Retraite » pour les agents SNCF

- CPAM (Assurance maladie) des apprentis sur 3 ans,
- Réception d'une carte vitale,
- L'apprenti n'est plus rattaché à ses parents.

Procédure détaillée fournie par l'antenne SNCF de Lyon.